

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DES-AULNAIES**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, tenue le **3 septembre 2019**, à 19 h 30 à la salle communautaire, située au 1038 route de la Seigneurie, à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Madame Evelyne Castonguay
Siège #2 - Monsieur Gérald Bérard
Siège #3 - Madame Diane Renaud
Siège #4 - Monsieur Maxime Castonguay
Siège #5 - Monsieur Gervais Pelletier
Siège #6 - Monsieur Claude Hudon

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur André Simard.

Madame Céline Pelletier, directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2019-09-132

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Maxime Castonguay et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 13 août 2019
- 4 - LÉGISLATION
- 5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE
 - 5.1 - Approbation des comptes payés au cours d'août 2019
 - 5.2 - Approbation des comptes de septembre 2019
 - 5.3 - Fin du projet pilote de guichet automatique lancé par la FQM et Desjardins
- 6 - CORRESPONDANCE
 - 6.1 - Dépôt de la correspondance
 - 6.2 - Demande de membership annuel de la Fondation André-Côté
- 7 - MRC ET MUNICIPALITÉ
 - 7.1 - Point d'information - Monsieur André Simard
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE
 - 8.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon
 - 8.2 - Acceptation d'une soumission pour l'achat d'un réservoir (citerne) pour la protection incendie
- 9 - SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET VOIRIE

- 9.1 - Point d'information - Monsieur Gervais Pelletier
- 10 - EMBELLISSEMENT, HYGIÈNE DU MILIEU ET COLLECTIVITÉ
 - 10.1 - Point d'information - Madame Évelyne Castonguay
- 11 - FAMILLE, LOISIRS ET BIBLIOTHÈQUE
 - 11.1 - Point d'information - Monsieur Maxime Castonguay
- 12 - CULTURE, PATRIMOINE, TOURISME ET SEIGNEURIE
 - 12.1 - Point d'information - Madame Diane Renaud
- 13 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 13.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard
 - 13.2 - Embauche de M. Jessy Miller au poste d'inspecteur en bâtiment et environnement adjoint
 - 13.3 - Permis de modification d'un bâtiment actuel (atelier) au 1104 route de la Seigneurie
- 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15 - VARIA
- 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2019-09-133

3.1 - Séance ordinaire du 13 août 2019

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 août dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Evelyne Castonguay et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2019, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

4 - LÉGISLATION

5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2019-09-134

5.1 - Approbation des comptes payés au cours d'août 2019

Il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes qui ont été payés au cours d'août 2019 pour un montant de 27 655.42 \$.

Adopté à l'unanimité.

2019-09-135

5.2 - Approbation des comptes de septembre 2019

Il est proposé par monsieur Gervais Pelletier et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes à payer déposée par la trésorière pour le mois de septembre 2019 pour un montant de 74 668.15 \$.

Je, soussignée, directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Adopté à l'unanimité.

2019-09-136

5.3 - Fin du projet pilote de guichet automatique lancé par la FQM et Desjardins

ATTENDU QUE la FQM et Desjardins ont conclu le 24 avril 2018 une entente concernant la mise en place d'un projet pilote permettant l'installation d'un guichet automatique dans la municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies à la suite de la décision de Desjardins de retirer le guichet s'y trouvant;

ATTENDU QUE la participation à ce projet pilote visant à évaluer la viabilité de l'exploitation d'un guichet automatique par l'entremise d'un fournisseur privé, sans implication financière de la municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, se termine le 30 septembre 2019;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies devra assumer seule les déficits d'opération de ce service ainsi que la totalité des obligations qui en découlent;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité de mettre fin à l'entente, le 30 septembre 2019, concernant la participation au projet pilote conclue entre la FQM et la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies;

Adopté à l'unanimité.

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Dépôt de la correspondance

Monsieur André Simard dépose la liste des correspondances du mois courant.

2019-09-137

6.2 - Demande de membership annuel de la Fondation André-Côté

ATTENDU QUE la Fondation André-Côté est un organisme de charité voué exclusivement à l'amélioration des soins palliatifs;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies désire appuyer La Fondation André-Côté dans sa mission d'offrir une gamme de services gratuits d'entraide aux personnes ayant le cancer ou une maladie incurable des municipalités de la MRC de Kamouraska, St-Roch-des-Aulnaies et Sainte-Louise;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Evelyne Castonguay et résolu à l'unanimité d'adhérer à la Fondation André-Côté pour l'année 2019-2020 au coût de 20 \$.

Adopté à l'unanimité.

7 - MRC ET MUNICIPALITÉ

7.1 - Point d'information - Monsieur André Simard

Monsieur Simard mentionne qu'il n'y a pas eu de réunion du côté de la MRC. Par contre, une rencontre avec des représentants de la Corporation Les Chemins de l'Anse des Marins et le regroupement des résidents de l'Anse Saint-Roch a eu lieu le 26 août à la demande de ces derniers.

Il nous informe de la décision positive du ministère des Transports concernant la demande municipale de diminution de vitesse à 50 km/h sur la route 132 est à la sortie de l'autoroute 20. L'entrée en vigueur est prévue à la fin de l'automne 2019 ou au printemps 2020. Pour ce qui est de la requête sur la route de l'Église dans le secteur de la bibliothèque municipale, la demande de réduction de vitesse est refusée. Cependant, il y aura pose d'une signalisation pour la Montée des Clochers et au Marché des Aulnaies.

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE

8.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon

Monsieur Hudon nous informe de la tenue d'une réunion le 12 septembre prochain pour la validation des plans de sécurité civile avec le Groupe Prudent. Il mentionne la pose, pour cet automne, d'une citerne à la station de pompage dans le secteur du Village des Aulnaies.

2019-09-138

8.2 - Acceptation d'une soumission pour l'achat d'un réservoir (citerne) pour la protection incendie

La Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a procédé à un appel d'offres sur invitation, auprès de deux (2) soumissionnaires, pour l'achat d'un réservoir (citerne) pour le stockage et la gestion de l'eau pour la protection incendie;

Deux (2) soumissions sont déposées au Conseil municipal :

	<u>Coût avant</u>
<u>taxes</u>	
Granby composites \$	24 153,89
L'Arsenal \$	25 457,00

Après vérification de la conformité des soumissions, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission conforme la plus basse, soit celle de Granby composites, au coût de 24 153,89 \$ avant taxes.

Adopté à l'unanimité.

9 - SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET VOIRIE

9.1 - Point d'information - Monsieur Gervais Pelletier

Monsieur Pelletier mentionne la réparation prochaine d'un ponceau dans le 2e rang qui affectera temporairement la circulation.

10 - EMBALLISSEMENT, HYGIÈNE DU MILIEU ET COLLECTIVITÉ

10.1 - Point d'information - Madame Évelyne Castonguay

Madame Castonguay tient à remercier mesdames Louise Bouchard et Marie-Claude Bouchard pour l'organisation de la levée de fonds du 18 août dernier suite à l'incendie de l'atelier Les Jouets de bois Richard Émond et elle mentionne également la réussite de l'accueil, par la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, des nouveaux arrivants (8 familles) et de dix nouveaux bébés. Elle souligne également la précieuse collaboration des Chevaliers de Colomb, Conseil des Aulnaies pour l'aide apportée.

Elle rappelle que l'Écocentre de La Pocatière est ouvert jusqu'au 2 novembre. La dernière cueillette des encombrants pour 2019 ayant été effectuée le 26 août dernier.

11 - FAMILLE, LOISIRS ET BIBLIOTHÈQUE

11.1 - Point d'information - Monsieur Maxime Castonguay

Monsieur Castonguay précise le bon fonctionnement de la bibliothèque et nous informe que l'ouverture officielle aura lieu en octobre prochain.

12 - CULTURE, PATRIMOINE, TOURISME ET SEIGNEURIE

12.1 - Point d'information - Madame Diane Renaud

Madame Renaud invite la population à participer à la Fête du pain à la Seigneurie des Aulnaies les 7 et 8 septembre ainsi qu'au colloque "Histoire et patrimoine seigneurial" qui aura lieu les 14 et 15 septembre au même endroit. Elle participera à une réunion sur la politique culturelle le 9 septembre à la MRC de l'Islet, à une activité de la Chambre de Commerce de Montmagny portant sur le dynamisme touristique et collectif ainsi qu'à un colloque, le 2 octobre, sur la vitalisation d'un noyau urbain ou villageois.

Madame Renaud signale la tenue de la Semaine du patrimoine qui a eu lieu du 3 au 11 août 2019. Le comité fera un bilan de la programmation.

13 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

13.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard

Monsieur Bérard mentionne les délais concernant les demandes de permis auprès du CCU étant donné l'absence temporaire de l'inspecteur municipal.

Il nous fait part qu'il y aura un article dans le prochain Jaseur sur l'implantation d'un nouveau service-conseil en architecture patrimonial en Chaudière-Appalaches (CAPCHA).

2019-09-139

13.2 - Embauche de M. Jessy Miller au poste d'inspecteur en bâtiment et environnement adjoint

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal peut nommer, par résolution, un adjoint pour aider ou remplacer l'inspecteur en bâtiment et environnement s'il est dans l'impossibilité d'agir;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur en bâtiment et environnement adjoint a les mêmes pouvoirs et obligations que l'inspecteur en bâtiment et environnement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Maxime Castonguay et résolu à l'unanimité de nommer M. Jessy Miller au poste d'inspecteur en bâtiment et environnement adjoint pour l'application des règlements d'urbanisme, du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) ainsi que tout règlement dont l'application lui a été confiée par le conseil municipal et ce, à compter du 3 septembre 2019.

Adopté à l'unanimité.

2019-09-140

13.3 - Permis de modification d'un bâtiment actuel (atelier) au 1104 route de la Seigneurie

ATTENDU QUE le propriétaire du 1104 route de la Seigneurie a formulé une demande de permis de modification du bâtiment actuel (atelier) pour convertir en résidence avec un agrandissement vers l'arrière pour un solarium;

ATTENDU QUE selon les règlements d'urbanisme en vigueur, le Comité consultatif d'urbanisme doit étudier la demande et faire ses recommandations au Conseil municipal;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme a étudié le dossier et recommande au Conseil municipal d'émettre le permis de modification du bâtiment actuel (atelier) pour convertir en résidence avec un agrandissement vers l'arrière pour un solarium;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Evelyne Castonguay et résolu à l'unanimité d'accorder un permis de modification du bâtiment actuel (atelier) pour convertir en résidence avec un agrandissement vers l'arrière pour un solarium au propriétaire du 1104 route de la Seigneurie.

Adopté à l'unanimité.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil municipal répondent aux questions et reçoivent les commentaires ou suggestions du public.

15 - VARIA

Aucun sujet ajouté à l'ordre du jour.

2019-09-141

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ATTENDU QUE tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 20 h 45.

Adopté à l'unanimité.

André Simard, maire
trés.

Céline Pelletier, dir. gén. par intérim & sec.